
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 2 DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI) À INTRAGAZ**

CAUSE R-3753-2011

Question 1

Référence :

- (i) Intragaz-4, document 2, question 2.1**

Préambule

En réponse à cette question, Gazifère dépose des documents visant neuf (9) projets d'investissement. Ces documents présentent certains résultats et hypothèses des analyses de rentabilité, mais ne présente pas les analyses en tant que tel.

Par ailleurs, les analyses de rentabilité sont basées sur l'hypothèse que les revenus à partir de 2013 correspondent à 60 % des revenus de 2012. Cette proportion correspondrait approximativement au coût évité « pour entreposer à Dawn en Ontario et transporter la molécule de gaz jusqu'au distributeur ».

Questions

1.1 Veuillez déposer le détail des analyses de rentabilité. Il est attendu que la réponse présente les flux monétaires pour chacun des postes de revenu et de dépense considérés et pour toute la durée de la période d'amortissement des actifs.

1.2 Pour chacune des analyses de rentabilité effectuées, veuillez présenter le détail du calcul du coût évité sur la base de l'entreposage à Dawn et du transport et le comparer au revenu prévu pour l'année 2013 dans l'analyse de rentabilité, soit 60% du revenu de 2012.

1.3 Veuillez indiquer si d'autres alternatives que l'entreposage à Dawn et le transport ont été considérées afin d'établir le coût évité de ces analyses de rentabilité. Si oui, veuillez déposer ces coûts évités alternatifs ainsi que le détail et les sources de leur calcul.

Question 2

Références :

- (i) Intragaz-4, document 5, question 5.2 et
- (ii) Intragaz-2, document 7, p. 6, tableau 4.

Préambule :

Référence (ii) :

« En ce qui concerne le projet Rabaska, les honoraires générés par ce projet ont été entièrement déduits du poste Salaires et charges sociales. Parce que les recharges incluait une majoration (pour récupérer les frais généraux et inclure une marge bénéficiaire), ces honoraires ont fait en sorte que la dépense de salaires et charges sociales du commandité a été artificiellement basse pour ces années. Vous trouverez ciaprès un tableau démontrant la dépense de salaires et charges sociales en excluant l'impact des honoraires facturés au projet Rabaska. »

Question

2.1 Relativement aux honoraires générés par le projet Rabaska, veuillez ventiler les honoraires, les frais généraux et la marge bénéficiaire.